



République Française
Département de la Charente-Maritime
Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le 11/04/2023
ID : 017-200041689-20230403-CC2023_024-DE



Conseil Communautaire du 3 avril 2023

Objet : Recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services

Numéro de délibération : CC2023_024

L'an deux mille vingt trois, le trois avril, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Annie PEROCHON, Vice-Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Gilles VENNER, Jacques BARON, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Danièle PERAUD, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Jean-Michel GAUTIER, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Régis DUTHILLE, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Jean-Michel CHARPENTIER, Michel FILLEUL, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Corinne LAFFOND, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Bruno RENAUD, Thierry GIRAUD, Pierre-Bastien MONTIGNY, Dominique SEYFRIED, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, Michel LALAIZON, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Danielle PERTUS, Patrick REVEILLAUD, Gilles BELON, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Suzette MOREAU, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET

Absents excusés ayant donné procuration :

Marie-Agnès BEGEY donne pouvoir à Gérard LAMIRAUD
Hubert COUPEZ donne pouvoir à Gérard BIELKA
Roland NAZET donne pouvoir à Maurice PERRIER
Alain FOUCHER donne pouvoir à Daniel LAGARDE
Olivier FOUCHE donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD
Wilfrid HAIRIE donne pouvoir à Joël WICIAK
Maurice PINEAU donne pouvoir à Alain VILLENEUVE
Didier BASCLE donne pouvoir à Corinne ETOURNEAU
Anne DELAUNAY donne pouvoir à Marylène JAUNEAU
Gaëlle TANGUY donne pouvoir à Cyril CHAPPET
François PINEAU donne pouvoir à Sylvie POUILLET
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Annie PEROCHON
Laurent BOUILLE donne pouvoir à Pierre DENECHERE

Francine MINEAU donne pouvoir à Julien GOURRAUD

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 017-200041689-20230403-CC2023_024-DE



Absents :

Fabien BRODU, Bruno SOGUES, René ESCLOUPIER, Jean-Claude CAILLAULT, Philippe LACLIE, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Valérie BOUILLAGUET, Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Jacques TROUVAT, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Michel GARNIER, Patrick XICLUNA, Brigitte RICHEZ BAUDET, Marie-Pierre LE SELLIN, Bruno POMMIER, Valérie FLOCH-RUJU, Hénoc CHAUVREAU, Ludovic BOUTILLIER, Francis GUAY, Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, Suzanne FAVREAU, Pierre TEXIER, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Simone ROY, Victor GEOFFROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Secrétaire de séance :

Gérard BIELKA

Assistaient à la séance : Rosier Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

SERRA Johanna

HOUET Patricia

BEBIEN Marie-Paule

PARAYRE Thibaut

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 89

Votants : 104

Pouvoirs : 15

Publication (affichage) ou notification du :

Recrutement d'un agent contractuel pour les besoins des services

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 017-200041689-20230403-CC2023_024-DE

Il est rappelé au conseil communautaire que conformément à l'article L. 332-8 2° du Code général de la fonction publique, un emploi permanent du niveau de la catégorie A peut être occupé par un contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Il est précisé que les besoins de la collectivité nécessitent le recrutement d'un directeur de pôle proximité relevant de la catégorie A et du grade d'attaché principal sur un emploi permanent vacant au tableau des effectifs de la délibération du bureau communautaire du 21 décembre 2022 et qu'il n'est pas possible de pourvoir ce poste par un fonctionnaire titulaire.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2023.

En conséquence, en raison des tâches à effectuer, il est proposé au conseil communautaire :

- d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent et sur le grade d'attaché principal relevant de la catégorie A pour effectuer les missions de directeur du pôle proximité à temps complet pour une durée déterminée de trois ans,
- que la rémunération de l'agent soit calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'attaché principal, et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération n° CC2020_157 du 14 décembre 2020,
- d'autoriser le président à recruter l'agent et à ce titre à conclure le contrat d'engagement.

Adopté à la majorité.

- Pour : 97
- Contre : 1
- Abstention : 6

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,